

PERMIS UNIQUE

DE CLASSE 2

A V I S

Objet : Permis Unique
2025/PU2-2LZ

Il est porté à la connaissance de la population que le Fonctionnaire Technique et le Fonctionnaire Délégué ont octroyé, le 8 juin 2026, le Permis Unique sollicité par SA Dou-béton prestresses systems pour la construction et l'exploitation d'un hall de production de hourdis précontraints en béton – zi de l'europe à 7900 Leuze-en-Hainaut.

Le **texte intégral** de l'arrêté susvisé et les **conditions imposées** peuvent être consultés au Service TRAVAUX - URBANISME - ENVIRONNEMENT **pendant vingt jours à dater du lendemain du premier jour d'affichage** du présent avis.

Par le Collège :

Le Directeur Général,

Le Député-Boungmestre,,

R. Bral.

H. Cornillie.